

# LA CAMPAGNE D'AGRUMES 1947-48

## ET LE MARCHÉ FRANÇAIS

La France consommait avant-guerre 220.000 tonnes d'agrumes, dont 75% provenaient d'Espagne. Actuellement, la France ne reçoit que 150.000 tonnes venant en grosse partie d'Algérie. L'Afrique du Nord ne couvre que la moitié des besoins. Le déficit sera comblé par programme d'importation avec l'Italie. La conséquence directe de cette importation sera une baisse sensible des prix.

Par arrêté du 4 novembre 1947 relatif à la réception et à la répartition des agrumes de la campagne 1947-1948, le Ravitaillement Métropolitain s'était porté acquéreur au stade « quai dédouané » de tous lots d'agrumes en provenance d'Afrique du Nord sur la base des prix suivants :

Clémentines . . . . .	Le quintal	5.810
Oranges fines et citrons..		4.860
Oranges communes . . . . .		4.830
Mandarines satsumas . . . . .		4.140

prix wagon départ pour une marchandise saine, loyale et marchande.

La Société des Coopératives de consommation était chargée pour le compte du Ravitaillement d'effectuer toutes opérations matérielles et financières portant sur les lots d'agrumes en provenance de ces pays. Les importations d'agrumes étaient autorisées seulement par les ports de Sète, Marseille, Port-Vendres, Bordeaux, Nantes, Rouen, Dunkerque, La Palice. Le prix plafond au détail avait été fixé à 80 francs le kilo.

Le 3 janvier 1948, le Monopole de la S.G.C.C. était supprimé.

La liberté complète de commercialisation et de distribution était rendue aux agrumes.

Les prix plafond étaient toutefois maintenus.

La S.G.C.C., en effet, avait été débordée par l'importance des arrivages et par le mauvais état des agrumes depuis les grèves.

La cueillette ayant été retardée d'un mois, il s'en est suivi un à-coups dans les sorties; très grave pour la production : les fruits trop mûrs étaient de conservation précaire.

Très souvent, pendant les quelques semaines qui ont suivi la grève, l'échauffement dans les cales de bateaux non outillés pour le transport des fruits, les attentes sur les quais encombrés, ont fait que les agrumes ont subi des avaries importantes.

L'O.T.U.S. a dû pendant cette période resserrer son contrôle, ce qui n'est pas allé sans difficulté.

Par la suite, l'ouragan qui dévasta le Cap-Bon créa une nouvelle source de difficulté, car il ne pouvait être question de laisser exporter des fruits tombés, donc suspects a priori d'être « tachés ».

Grâce à l'équipement rapide d'usines à jus de fruits les producteurs n'eurent pas à subir de trop graves mécomptes.

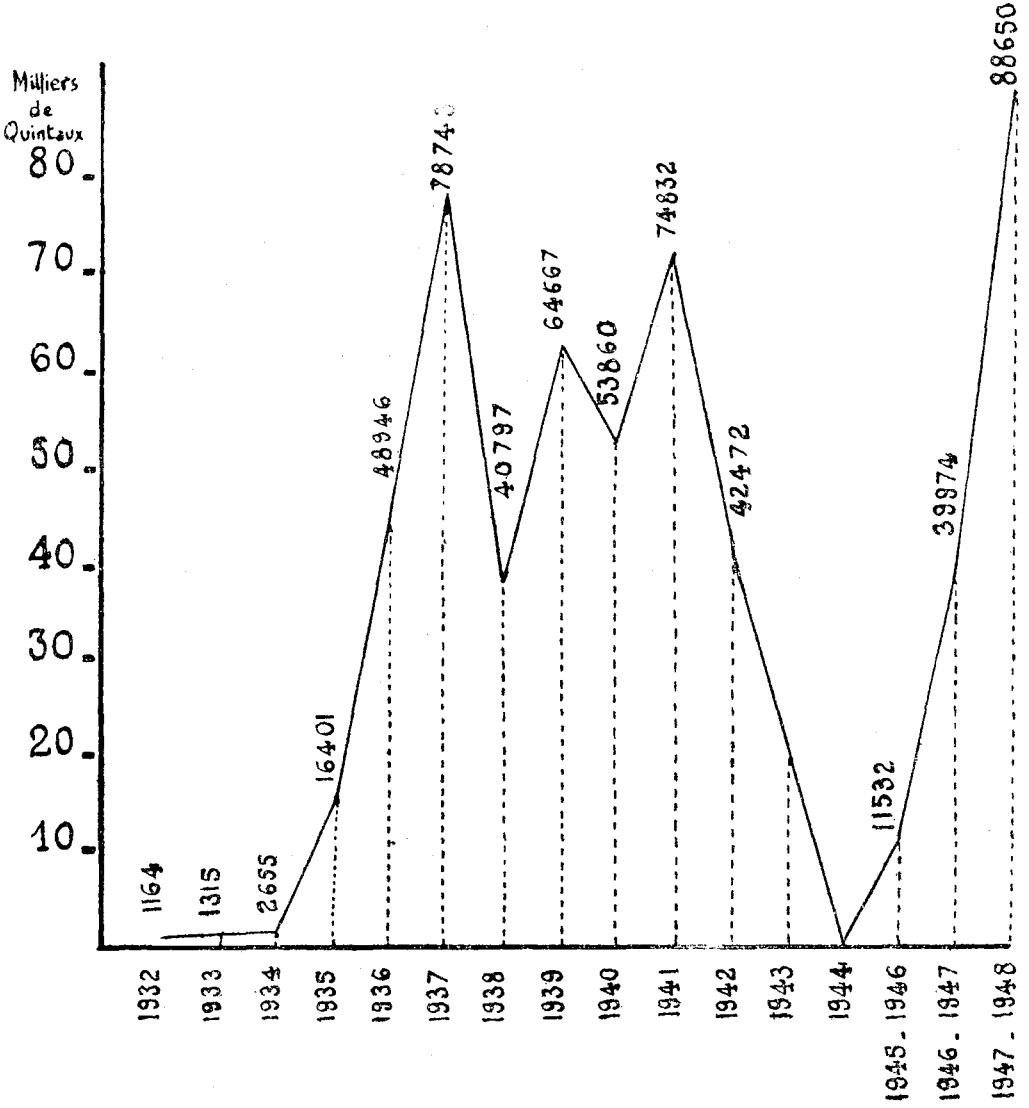
En vue de rattraper le retard des grèves, et en raison des tonnages très insuffisants accordés sur les vapeurs des transports maritimes à chacun des exportateurs, ceux-ci ont été amenés à utiliser des bateaux de faible tonnage (300 à 400 tonnes). Certains ont mis 8 à 10 jours pour atteindre Marseille. Leurs cales n'étaient pas aménagées.

La « tache » sur ces arrivées a varié de 10 à 50%.

Toutefois, la qualité exceptionnelle des fruits de cette campagne a permis en général une excellente tenue des marchandises, malgré

# Exportation des Agrumes en quintaux

Période 1932-1948



des temps de transport atteignant 4 à 5 jours.

L'avion a été également largement mis à contribution malgré de mauvaises conditions atmosphériques et le coût très élevé du fret.

Enfin, les importations massives de citrons d'Italie ont arrêté pendant un temps les sorties de Tunisie dont les prix à la production demeurent encore trop élevés.

\*\*\*

Malgré tous ces facteurs défavorables, la très belle récolte de cette année en quantité et en qualité a permis à la Tunisie de sortir près de 80.000 quintaux d'agrumes ce qui constitue un chiffre record.

#### STATISTIQUE AU 31 MARS 1948

	COLIS	Poids bruts en kgs.	Poids net en kgs.
Clémentines .....	31.002	378.508	332.954
Mandarines .....	39.394	412.147	352.005
Oranges .....	463.057	7.133.866	6.257.784
Citrons .....	67.155	916.379	812.150
Pomelos et pamplemousses .....	1.043	14.749	12.934
Cédrats .....	8	120	108
Oranges amères .....	833	9.210	7.956
<b>TOTAUX .....</b>	<b>602.492</b>	<b>8.864.979</b>	<b>7.775.891</b>

Sur ces tonnages il est sorti par avion :

31.555 colis,  
477.840 poids brut,  
430.971 poids net.

D'autre part, grâce à leur présentation et à leur conservation parfaite, malgré les incidents déjà relatés, les agrumes tunisiennes ont fait prime cette année sur le marché métropolitain.

Il est à souhaiter que nos exportateurs, reprennent l'an prochain des courants commerciaux normaux persistent dans leurs efforts et puissent, avec l'aide des délégués métropolitains de l'O.T.U.S., contrôler le circuit commercial en France.

En effet, l'O.T.U.S. a pu constater que le passage des fruits nord africains à travers de multiples filtres commerciaux, outre l'augmentation des prix, fait perdre à ceux-ci tout le caractère d'origine et de qualité imprimé au départ par les offices de contrôle.

Il faudra s'efforcer de toucher directement la consommation avec néanmoins le concours des intermédiaires indispensables.

De plus, une excellente propagande pourra être faite par l'envoi de colis postaux sous le contrôle de l'O.T.U.S.

Ces efforts sont indispensables en raison d'une part de la réapparition sur le marché des fruits d'Italie et bientôt d'Espagne et du développement magnifique des plantations d'agrumes (le nombre d'arbres a à peu près quadruplé entre 1937 et 1947).

Le labeur persévérant des agrumiculteurs doit avoir pour corollaire des efforts accrus des exportateurs pour l'amélioration de leur présentation et l'organisation de leurs ventes.

P. G. AUBRUN.

Directeur de l'Office  
Tunisien de Standardisation.